



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMITE DU MASSIF DES ALPES



SEQUENCE DE TRAVAIL avec les membres du Comité de massif sur le PACC alpin

Du 8 JUILLET 2024

La séance débute par une présentation de Christophe Chaix¹ sur les impacts du changement climatique dans les Alpes.

Pour aborder le PACC alpin, plusieurs conseils sont formulés. Il est important :

- que celui-ci réponde à la diversité des situations alpines, et prenne en compte des enjeux croisés en « sortant » de l'approche sectorielle habituelle,
- **d'avoir toujours à l'esprit la question suivante : "En quoi telle ou telle action répond-elle à un IMPACT climatique ?"**. Cette question sera en quelque sorte « une boussole » pour identifier les impacts (jusqu'aux plus subtils) sur le milieu naturel, les populations humaines, etc., et « remonter à la source » pour en traiter les causes,
- de réfléchir de façon systémique pour vérifier que la décision prise n'aggrave pas le problème ailleurs ou autrement,
- de s'attacher à ce que l'action soit pertinente, efficace, concrète, mesurable et évaluable,
- de s'appuyer sur les perceptions des habitants/décideurs : ce qui est craint, ce qui est attendu, ce qui a été fait, ce qui marche, etc.

Les participants sont ensuite répartis en sous-groupes pour partager les préoccupations de chacun en matière d'adaptation au changement climatique.

Méthode :

- ➔ 7 groupes de travail composés de membres et de collaborateurs.

¹ Christophe Chaix est géographe et climatologue. Il est membre de l'Agence alpine des territoires (Agate)

- ➔ Chacun évoque la problématique liée au changement climatique qui le préoccupe le plus sur son territoire.
- ➔ Le groupe s'accorde pour définir un ou deux enjeux prioritaires.

Synthèse des enjeux prioritaires identifiés lors de cette séquence de travail :

A noter : ces enjeux ne sont pas hiérarchisés.

➔ **Préservation des ressources et particulièrement des forêts alpines et de l'eau.**

Conditions de réussite :

- Bonne connaissance de ces ressources
- Bonne évaluation de la capacité de charge d'un territoire pour adapter les projets ou stratégies à ces ressources
- Bonne connaissance des usages de la ressource afin d'anticiper les conflits potentiels
- Ces constats faits, AGIR, DECIDER

➔ **Diversification des activités touristiques en territoire de montagne.**

Conditions de réussite :

- Coopérations villes/vallées/montagne
- Gestion de la fréquentation et parfois de la surfréquentation

➔ **Une gouvernance concertée, inclusive et propre à chaque territoire**

Condition de réussite :

- Toujours avoir à l'esprit la spécificité des territoires de montagne pour apporter des réponses adaptées
- Des projets de territoire à la « bonne » échelle (villes/vallées/Altitude ?)
- Territorialiser les stratégies d'adaptation : des « solutions d'adaptation » construites avec les acteurs des territoires de montagne ; pas de pensée unique !
- Evaluer sa gouvernance, ses projets, sa stratégie pour les améliorer sans cesse
- Expérimenter

➔ **Vivre à l'année dans les territoires de montagne**

Condition de réussite :

- Diversifier les activités économiques en montagne et aider prioritairement les TPE à s'adapter au changement climatique

- Viser l'équilibre entre résidents permanents et touristes
- Une politique de l'habitat adaptée aux spécificités montagnardes
- Des stratégies foncières à construire ou actualiser (objectif ZAN)

→ Anticipation des risques naturels

Condition de réussite :

- Accroître la connaissance et l'observation, les partager
- Développer la culture du risque pour mieux l'accepter
- Déployer des moyens de lutte adaptés
- Apprendre des crises